|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE****DU JEUDI 9 JUILLET 2020** | **CR-CVS-01/2020** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date de réunion** | 09/07/2020 | **Lieu de réunion** | Salle d’activité de l’AJ |
| **Début de réunion** | 14 heures | **Fin de réunion** | 15 heures 30 |

**Ordre du Jour :**

* Approbation du relevé de conclusions du XX/XX/2019
* Délibération n°04/2020 : Adoption de l’ERRD 2019
* Délibération n°05/2020 : Adoption du Compte de Gestion 2019
* Délibération n°06/2020 : Adoption du Rapport d’activité et financier de 2019
* Délibération n°07/2020 : EPRD 2020 – Décision modificative n°02 (suite à la réception des arrêtés relatifs à la dotation globale APA et au tarif aide-sociale pour les établissements déshabilités)
* Délibération n°08/2020 : Don perçu en faveur de l’EHPAD
* Point sur la crise sanitaire
* Questions diverses

**La séance est ouverte à 14 heures.**

Mme La Directrice débute la réunion en exprimant son contentement à retrouver tout le monde après cette période de confinement.

Mme La Directrice informe les membres du CVS présents que Mme Y. a quitté ses fonctions à la mairie de *La Ville* et ne fait donc plus partie du CVS.

Mme B. est excusée et Mme S. ne souhaite plus faire partie du CVS suite au décès de son père. Mme D. a malheureusement, elle aussi, perdu sa maman le 14 mars mais souhaite pouvoir continuer à s’investir au sein de l’EHPAD et poursuivre sa participation au CVS. Mme D. précise qu’elle regrette de ne pas avoir pu dire merci au personnel compte tenu de la crise sanitaire.

* + 1. **Adoption du Procès-verbal de la séance du X XXX 2019**

Mme La Directrice annonce qu’elle va perturber l’ordre du jour et s’attarder sur la crise du COVID-19.

Les points 2, 3 et 4 du présent ordre du jour seront abordés dans la foulée.

* + 1. **Retour sur la gestion de la crise du COVID-19**

Mme La Directrice présente le premier bilan de la crise sanitaire (cf. document joint à l’invitation à la réunion). Mme La Directrice explique qu’il a fallu revoir les organisations de travail et prévoir la survenue d’un cas de covid-19 au sein de l’établissement. Mme La Directrice explique que l’approvisionnement en masques était dans un premier temps difficile mais que l’EHPAD a eu la chance de bénéficier de la générosité de donateurs.

Mme L. souligne la « solidarité incroyable » qu’a généré cette crise.

Mme H. salue l’anticipation des mesures prises au sein de l’EHPAD et souligne que

« les photos sur la page Facebook sont magnifiques, elles ne trahissent pas, les résidents ont des mines détendues ».

Mme La Directrice explique qu’une organisation de travail, en 12 heures, a été définie afin, entre autres d’éviter les croisements de personnel et limiter les risques de contamination. Mme La Directrice ajoute qu’il y a eu très peu d’arrêt de travail en 3 mois ce qui est inédit.

Mme L. interroge Mme La Directrice sur le versement de la prime COVID promis par le gouvernement. Mme La Directrice précise que les agents ont reçu une compensation financière de 1500 euros versée par anticipation puisque la trésorerie de l’établissement le permettait.

Mme L. intervient et déclare qu’elle « ne comprend pas que la télévision ne soit pas venue pour faire un reportage sur tout ce qui est bien fait au sein de l’EHPAD ».

Mme La Directrice termine la présentation du bilan de la crise Covid-19 en ajoutant que les postes en 12 heures permettent de dégager du temps pour l’accompagnement des résidents. Mme La Directrice laisse ensuite la parole à Mme B., cadre socio-éducative, qui apporte des explications aux ajustements de l’organisation de travail mis en place suite à la crise Covid-

1. Mme B. explique que le travail en 12 heures :
	* Permet une continuité des soins
	* Génère moins de stress pour les équipes
	* Permet moins de perte d’information
	* Permet une plus grande disponibilité des soignants auprès des résidents.

Mme B. ajoute que la mise en place des 12 heures a permis une dynamique d’équipe et que des ajustements sont en cours pour permettre une pérennisation du travail en 12 heures dans le temps.

Mme D. tire son chapeau aux professionnels et évoque le fait qu’elle était en admiration chaque jour devant son ordinateur en consultant la page Facebook. L’ensemble des personnes extérieures à l’établissement participant ce jour au CVS partage son point de vue.

Mme La Directrice demande ensuite à Mme X. de présenter le plan de reprise d’activité. Mme X. reprend donc, point par point, le document remis avec les invitations. Compte tenu de la reprise des activités paramédicales énoncée dans le plan de reprise d’activité, Mme L. souhaite savoir si elle peut contacter la podologue. Mme La Directrice répond favorablement à sa demande. Il est précisé que les interventions doivent, de préférence, avoir lieu le matin.

Mme H., précise que les bénévoles des Blouses Roses n’interviendront pas avant septembre. Mme La Directrice décide donc qu’il en est de même pour tous les autres bénévoles.

Mme La Directrice poursuit en expliquant qu’elle est obligée de durcir les modalités de visite car beaucoup d’incivilités ont pu être constatées notamment le refus du port du masque chirurgical.

* + 1. **Délibération n°07/2020 : EPRD 2020 – Décision modificative n°02 (suite à la réception des arrêtés relatifs à la dotation globale APA et au tarif aide-sociale pour les établissements déshabilités)**

Mme La Directrice précise que le département augmente le tarif de l’aide sociale et de l’APA (allocation personnalisée d'autonomie), ce qui permet à l’établissement d’obtenir 15000 € supplémentaires dans le budget dépendance.

Côté bonne nouvelle, Mme La Directrice annonce, que suite à une réponse à un appel à projet, l’établissement se voit octroyer 45000 € afin de remplacer le dispositif anti-fugue de l’établissement et de mettre en place un système de verrouillage des portes par badge et donc de renforcer la sécurité du bâtiment.

* + 1. **Délibération n°XXXX : Don perçu en faveur de l’EHPAD**

Mme La Directrice explique que suite à l’opération « des masques pour *La Ville* », grâce à la générosité des habitants, l’établissement a bénéficié d’un don de 2 000 €. De plus, la fille d’un résident de l’UVA, ancienne infirmière, a prêté mains fortes au CHI de *LaVilleVoisine*. durant le confinement et a reversé son salaire à l’EHPAD.

Cet argent, fruit d’une générosité remarquable, va permettre l’achat d’un casque de réalité virtuelle et d’un vélo elliptique pour les résidents.

* + 1. **Questions diverses**

Un apéritif républicain est organisé le 14 juillet au sein de l’EHPAD. Si la météo le permet, un concert en plein air aura lieu dans le jardin et permettra aux résidents de l’EHPAD d’en profiter, sur le parking, en respectant la distanciation physique. En cas de mauvais temps, le concert aura lieu *salle des Abeilles* et par mesures de précautions, seuls quelques résidents pourront y participer.

Mme H. annonce que la famille de M. B. , décédé durant le confinement, a contacté Les Blouses Roses afin d’offrir, en guise de remerciements, une prestation aux résidents. Ainsi, *Martin*, très apprécié des résidents, viendra le 27 juillet pour un instant musical.

Mme L. explique qu’elle regrette de ne pas pouvoir toucher sa maman durant les visites mais comprend les raisons de cette restriction et déclare que le principal c’est que sa « maman soit bien soignée » et termine en souhaitant à tous à un bel été sans COVID.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

|  |
| --- |
| **Etaient Présents** |
| **NOM** | **FONCTION** |
| Madame Violette.  | Représentant 1ère Suppléante des familles au CVS |
| Madame D.  | Invitée, représentant des familles au CVS |
| Madame B.  | Représentant le service Animation, responsable animation, vie sociale et culturelle des EHPAD de *La Ville* et …. |
| Monsieur T. | Représentant le service cuisine, responsable de cuisine |
| Madame S. | Représentant le service hôtelier et lingerie au CVS Responsable hôtellerie et lingerie des EHPAD de La Ville et …. |
| Madame L. | Représentant le service médical, responsable des soins EHPAD de *La Ville* |
| Madame C. | Résidente, représentant 1ère titulaire les résidents au CVS |
| Madame X.  | Responsable qualité EHPAD de *La Ville* et …  |
| Madame H.  | Représentant suppléant de l’administration au CVS |
| **Excusés** |
| Monsieur Châtaignier.  | Représentant 1ère Titulaire des familles au CVS |
| Madame P. | Psychomotricienne EHPAD de La Ville |
| Monsieur P. | Résident, représentants des résidents au CVS |
| Monsieur F. | Résident, représentant des résidents au CVS |
|  |  |
| **Assistaient également** |
| Madame *La Directrice*.  | Directrice des EHPAD de La Ville et ….  |
| **Rédacteur** |
| Madame X. Gisèle | Secrétaire de séance |